

# Homo academicus precarius ?

## L'enseignement et la recherche à l'ère de Bologne (I)

L'alignement des universités sur les exigences de l'économie privée a des conséquences pour les étudiants comme pour les enseignants. Nous publions en deux volets<sup>1</sup> une étude sur les conséquences de cette évolution sur le personnel enseignant.

Services publics

18.12.09

Les enseignant-e-s des hautes écoles seraient généralement peu productifs, réfractaires à toute forme d'évaluation externe et mèneraient une existence quasi parasitaire. C'est ce que le président français Nicolas Sarkozy a laissé entendre dans un discours sur la «politique de recherche et d'innovation» prononcé le 22 janvier 2009<sup>2</sup>.

### Sarkozy et la recherche

Ce n'est pas tant la recherche qui semble intéresser Nicolas Sarkozy. Mais plutôt sa valorisation et son influence sur l'industrie et l'économie: à l'avenir, les universités et les laboratoires de recherche français devront conclure davantage de partenariats avec des entreprises pour effectuer des travaux de recherche sur mandat. Il est prévu d'intensifier la concurrence entre chercheurs-euses en introduisant un système de classement (ranking) en fonction des articles publiés dans les revues scientifiques renommées.

Le discours du président a suscité une forte indignation des professeur-e-s et du corps intermédiaire: par dizaines de milliers, les chercheurs-euses ont commencé à lutter par des grèves et des manifestations monstres contre la réforme de l'enseignement supérieur prévue par Sarkozy. Dans bon nombre d'universités, les étudiant-e-s se sont joint-e-s aux grèves.



Sous l'influence du traité de Bologne, l'université coupe les vivres aux sciences humaines et prend plutôt le chemin des sciences de la rentabilité...

### « LE SAVOIR EST Désormais UNE SOURCE DE PROFIT »

Davantage de compétition et de concurrence, plus grande efficacité, excellence, contrôle des résultats par des évaluations et autonomie des hautes écoles... les membres des universités suisses ne connaissent que trop bien les slogans que lance le président Sarkozy: cela fait belle lurette que le paysage universitaire suisse a été révolutionné selon les remèdes néolibéraux.

### Université suisse SA

En juin 1999, l'ancien secrétaire d'Etat à l'Education et à la recherche Charles Kleiber a signé, au nom de la Suisse et sans débat démocratique préalable, la Déclaration de Bologne. Il a fait la déclaration suivante: «Ce

qui était jadis un don du Ciel (le savoir) est désormais aussi une source de profits pour les entreprises et un fondement de la prospérité de l'Etat»<sup>3</sup>. La réforme de Bologne a été mise en œuvre dans toutes les universités suisses: les filières d'études ont été «modularisées» et transformées en un cycle d'études menant au grade «Bachelor» et un autre menant au grade «Master». Un système unitaire de crédits, appelé ECTS («Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits») s'est imposé. Les universités se considèrent désormais comme des entreprises de prestations qui doivent se profiler sur le marché international de l'éducation. Pour obtenir la meilleure place possible dans les classements internationaux,

la Suisse dépense beaucoup d'argent pour encourager les places scientifiques et les centres de compétences, souvent fortement axés sur les besoins de l'industrie. Dans cette optique, l'université moderne devrait être en mesure de répondre aux exigences du processus capitaliste de production et de valorisation et aux besoins des institutions étatiques. Plus de deux tiers de la recherche suisse sont aujourd'hui financés par l'économie privée<sup>4</sup>. Les sciences naturelles (surtout la chimie), la médecine et la pharmacologie, ainsi que l'industrie électrique et métallurgique sont particulièrement favorisées<sup>5</sup>.

L'enseignement universitaire est de plus en plus subordonné à la recherche. Les membres des institutions universitaires se mettent moins en valeur

par l'intérêt que suscitent leurs cours que par le nombre d'occurrences qu'ils/elles récoltent dans l'index des citations scientifiques.

### Sous-financement structurel

Après des politiques d'austérité sévères dans les années 90, les moyens disponibles pour les hautes écoles ont augmenté dès 2000, à la suite de l'application de la Déclaration de Bologne. Ces fonds supplémentaires ont été utilisés de manière très sélective: la plus grosse part est allée aux hautes écoles spécialisées, avec leurs filières de formation professionnelle axées sur les métiers et l'application pratique des savoirs, ainsi qu'aux deux Ecoles polytechniques fédérales ETHZ et EPFL. Alors que ces domaines spécialisés obtiennent déjà des fonds tiers relati-

vement élevés grâce à leur coopération étroite avec l'économie<sup>6</sup>. Les sciences sociales et humaines sont moins bien positionnées dans la compétition pour obtenir des moyens financiers et s'enfoncent dans leurs difficultés. L'enseignement universitaire reste structurellement sous-financé: selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le nombre d'étudiant-e-s des universités (sans les HES) a passé de près de 88 000 personnes en 1995 à presque 117 000 en 2007 (+33%), sans que l'encadrement et l'infrastructure aient été adaptés. La situation des sciences humaines et sociales, où la croissance du nombre d'étudiant-e-s a été la plus forte, est catastrophique: un sixième du personnel des hautes écoles donne des cours à près de 40% des étudiant-e-s des universités suisses. Pour un poste de professeur-e, on compte en moyenne presque 70 étudiant-e-s; les sciences naturelles, avec un rapport de 1 à 20, sont beaucoup mieux dotées. Les moyens manquants sont compensés par une charge de travail plus grande. De plus en plus souvent, des professeur-e-s externes ou des collaborateurs-trices de projet, souvent mal payé-e-s et parfois engagé-e-s que pour la durée d'un semestre, doivent combler les lacunes du programme des cours. Il arrive même que certain-e-s professeur-e-s donnent des cours sans être payé-e-s ou en touchant une «gratification symbolique».

SARAH SCHILLIGER  
ASSISTANTE SCIENTIFIQUE –  
INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ  
DE BÂLE

<sup>1</sup> Le second volet sera publié dans notre édition du 15 janvier 2010.

<sup>2</sup> Pour voir des extraits du discours de Sarkozy: <http://www.youtube.com/watch?v=iyBXfmrVhrk>

<sup>3</sup> Cité par le professeur Hans-Ulrich Jost dans la *WochenZeitung*, 12 juin 2009.

<sup>4</sup> [http://www.sbf.admin.ch/hm/themen/forschung\\_fr.html](http://www.sbf.admin.ch/hm/themen/forschung_fr.html)

<sup>5</sup> Pour avoir un aperçu de cette situation, voir les 20 «pôles de recherche nationaux» de la Suisse: <http://www.snf.ch/nfp/mccr/EP/Pages/home.aspx>

<sup>6</sup> Yves Steiner et Olivier Longchamp: *Bologne, et après. Essai d'histoire immédiate des réformes universitaires récentes*. Traverse – Zeitschrift für Geschichte, Nr. 3/2008, pp. 125-144.

## Corps intermédiaire: la normalité des conditions de travail atypiques

Selon un rapport de l'OCDE<sup>1</sup>: «La situation relativement favorable des professeurs suisses fait contraste avec la situation souvent précaire du per-

sonnel universitaire de niveau inférieur et intermédiaire.» Les contrats de durée déterminée et les engagements à temps partiel sont la norme: 60% du personnel du corps

intermédiaire est engagé à temps partiel.

Les scientifiques sans poste de professeur-e passent de projet en projet et d'un engagement de durée limitée à un autre; de plus en plus de chercheurs-euses en sciences naturelles travaillent dans le cadre de projets dont la durée maximum est limitée à trois ou quatre ans. Leurs rémunérations sont plutôt modestes: des doctorant-e-s gagnent près de 40 000 francs par année lorsque le salaire est payé par le Fonds national suisse. Les scientifiques occupant des postes d'assistant-e-s financés par l'université sont souvent engagé-e-s ou payé-e-s à 50% seulement. Conséquence: le travail de doctorat et souvent une partie considérable du travail d'enseignement et d'encadrement des étudiant-e-s sont accomplis sans rémunération. Généralement, les postes d'assistant-e-s sont limités à quatre ou cinq années. Il arrive souvent que l'activité d'assistant-e augmente excessive-

ment: la charge liée aux travaux administratifs et de correction s'est accrue avec le système de Bologne. Il ne reste alors que peu de temps pour le doctorat lui-même et sa rédaction traîne en longueur.

### Les risques du métier

Les privat-docent (ou chargé-e-s de cours) sont des enseignant-e-s de haute école qui se trouvent dans une position d'attente. Ils/elles sont traité-e-s comme des entrepreneurs-euses indépendant-e-s: on reporte sur eux/elles l'obligation d'assumer seul-e-s le risque de s'être investi dans une filière de formation longue et incertaine. De la fin des études, suivie de la thèse de doctorat, jusqu'au moment où elle trouve un emploi sûr, la personne traverse souvent une longue période de vaches maigres, marquée par des conditions difficiles. Jusqu'à l'obtention du titre de professeur-e, les scientifiques sont considéré-e-s

comme faisant partie de la «relève académique», statut qui peut durer jusqu'à l'âge de 40 ou 45 ans. Cette situation peut aussi mener dans une voie sans issue, lorsque la nomination à la fonction de professeur-e ordinaire ne se produit pas. Dans ce cas, la personne espère décrocher d'autres postes liés à des projets, des engagements en tant qu'enseignant-e ou un poste dans une haute école spécialisée. Elle peut aussi se tourner vers le domaine extra-universitaire, avec des chances réduites sur le marché du travail: elle sera souvent jugée trop spécialisée, trop qualifiée ou trop vieille. La carrière scientifique comporte donc des risques et plonge les chercheurs-euses et les enseignant-e-s dans une insécurité par rapport à leur avenir. SC

<sup>1</sup> OCDE: *Examens des politiques nationales de l'éducation. L'enseignement tertiaire en Suisse*. Paris/Berne, 2003.

### Novartis, Roche & Co. à l'université

L'autonomie des universités a été concrétisée en Suisse depuis une décennie à la suite de la réforme des lois cantonales sur les universités. Aujourd'hui, ce sont les méthodes de la nouvelle gestion publique (New Public Management) qui dirigent les universités. Elles ont pour modèles les concepts économiques de la gestion d'entreprise; les processus démocratiques sont laissés de côté. Le recteur de l'université devient un manager, qui gère «l'entreprise université» comme un PDG. Les décisions stratégiques sont prises par les membres du Conseil de l'Université, dont les sièges sont occupés par des personnes issues de «l'économie, de la politique et de la culture». A Bâle, où le pôle de recherche principal est celui des «sciences de la vie», le conseil comprend, entre autres, des représentant-e-s de Roche et Novartis. A Zurich, le Crédit Suisse et la fédération patronale économique y siègent; dans le Conseil des écoles polytechniques fédérales (EPF), nous retrouvons des représentant-e-s de Novartis, de la Commission suisse de l'armement et de l'Union patronale. SC